



Consultation

Conférence sur la transformation digitale des entreprises : Opportunités et défis de la transformation digitale des entreprises

- Consultation courant du 01/09 au 14/09/2017

Attendus sur la prestation de Conférence transformation digitale

Contact : Antoine BOSSAN

AGEFOS PME PACA

Tel : 06 25 90 06 61

Email : abossan@agefos-pme.com

SOMMAIRE

1.	Objet de la consultation.....	3
2.	Contexte et enjeux	3
2.1.	Présentation d'AGEFOS PME	3
2.2.	Contexte et finalités de la consultation	3
2.3.	Périmètre du marché et publics cibles.....	4
3.	Prestations et productions attendues	4
3.1	Conception pédagogique de la Conférence.....	4
3.2	Identification et sélection des bénéficiaires	5
3.3	Suivi des bénéficiaires et évaluation.....	5
4.	Cadre d'intervention.....	5
4.1	Obligations réglementaires.....	5
4.2	Contraintes financières	5
4.3	Contraintes administratives	5
5.	Procédure de sélection des offres	6
5.1	Principes généraux.....	6
5.2	Etapes et calendrier de la sélection	6
5.3	Critères de sélection.....	6
5.4	Modalités de conventionnement.....	Erreur ! Signet non défini.
6.	Modalités de réponse	7
6.1	Dossier de candidature	7
6.2	Présentation de la proposition financière.....	7
7.	Annexe	7

Objet de la consultation

Le présent appel à propositions a pour objet la sélection de prestataires en capacité de réaliser une prestation à destination des entreprises de l'économie traditionnelle impactées par le numérique dans leur activité.

Le présent document décrit d'une part le marché en termes de finalités, de contenu et de résultats attendus, et, d'autre part, les modalités de sélection des offres et de pilotage des prestataires retenus.

Contexte et enjeux

5.1 Présentation d'AGEFOS PME

AGEFOS PME, 1er réseau gestionnaire des fonds de la formation professionnelle en France, couvre près de 354 000 entreprises, dont 88 % sont des entreprises de moins de 10 salariés, et plus de 6 325 000 salariés au plus près des enjeux de chaque territoire.

1 200 professionnels accompagnent les entreprises pour la formation et l'emploi de leurs salariés dans toutes les régions à l'appui d'un réseau de 80 antennes locales.

AGEFOS PME agit auprès des entreprises adhérentes, dont 50 branches ou secteurs professionnels, pour simplifier la formation et l'emploi, conseiller et informer les dirigeants sur l'ensemble des dispositifs dont ils peuvent bénéficier, mutualiser les moyens disponibles au service de la formation des salariés et mobiliser des financements régionaux, nationaux et européens pour aider l'investissement formation des TPE-PME.

Plus d'informations sur le site AGEFOS PME : www.agefos-pme.com.

AGEFOS PME est le 1er OPCA Interprofessionnel et Inter branches en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. AGEFOS PME PACA s'organise autour de deux délégations "Provence Alpes" et "Côte d'Azur" avec 6 implantations territoriales à Avignon, Gap, St Laurent du Var, Aix en Provence, Marseille et Toulon.

AGEFOS PME Provence-Alpes-Côte d'Azur, OPCA Interprofessionnel et Inter Branches, compte plus de 25 000 entreprises adhérentes dont 90% de TPE et 71% issues d'une des 50 branches adhérentes, représentant près de 197 000 salariés couverts sur la Région.

Plus d'informations sur le site AGEFOS PME : www.agefos-pme-paca.com.

5.2 Contexte et finalités de la consultation

L'objet de cette conférence est de cerner **les caractéristiques de la révolution digitale** afin d'en apprécier **les opportunités et les défis pour nos entreprises**.

L'échange autour de ces dimensions permettra d'aborder la question centrale du processus de la transformation digitale comme réponse aux enjeux et comme levier de la performance dans une économie globalisée

Pour le moment, les attentes des entreprises restent principalement centrées sur les sujets potentiellement à risque tels que la sécurité, la sauvegarde et l'accès à distance des mails et des télécommunications. D'autres sujets, comme le développement commercial via de nouveaux outils sont peu ou sous exploités comme leviers de croissance pour les entreprises.

Nous nous donnons comme objectif central de déployer une offre de service innovante sur l'accompagnement à la transformation numérique de nos entreprises.

Celle-ci s'articule autour de 4 axes :

- Informer et sensibiliser les entreprises sur le Numérique/Digital*,

- Participer à la prise de conscience par les dirigeants des enjeux du numérique,
- Accompagner les entreprises dans la définition de leurs priorités et de leur plan d'action digital,
- Faire évoluer les compétences des individus par la formation et l'emploi au sein des entreprises notamment les plus petites.

*** Cette consultation concerne uniquement cet axe.**

5.3 Périmètre du marché et publics cibles

La prestation attendue (d'une durée de 4h) devra être conduite sur une période entre le 02/10/2017 et le 15/12/2017

7 conférences sont attendues (le prestataire peut se positionner sur tout ou partie du lot) et réparties comme suit :

- 3 sur les Bouches du Rhône dont 1 sur Aix en Provence, 1 sur Marseille et 1 sur Marseille spécifique aux Experts Comptables,
- 2 sur les Alpes Maritimes à Sophia Antipolis et Nice
- 1 sur Toulon
- 1 sur Avignon
- 1 sur Sisteron ou Gap

Le public visé par cette action est constitué des représentants de celles-ci :

- Personnel de direction
- Personnel d'encadrement (responsable projet...)
- Représentant du personnel

Toutes les entreprises pourront accéder gratuitement à ces conférences.

Prestations et productions attendues

3.1 Conception pédagogique de la conférence

Les 7 conférences sont fondées sur des méthodes pédagogiques actives, participatives, concrètes et ludiques. Elles alternent :

- **Apports de connaissances théoriques et d'outils** visant à s'approprier les éléments abordés,
- **Echanges et débats illustrés de cas concrets**, d'histoires ou expériences vécues, apportés tant par les participants qu'issus de l'expérience du formateur,
- **Jeux de rôle, serious gaming, Classe virtuelle**

Le prestataire décrira dans sa proposition :

- Le programme détaillé de la conférence ;
- Les prérequis exigés ;
- Les méthodes, moyens et supports pédagogiques spécifiques.

3.2 Identification et sélection des bénéficiaires

AGEFOS PME Provence-Alpes-Côte d'Azur ne communique pas son fichier adhérent. Toutefois, l'OPCA informera par plusieurs canaux les entreprises du territoire.

3.3 Suivi des bénéficiaires et évaluation

Un questionnaire de satisfaction **en ligne** sera rempli par participant. AGEFOS PME Provence-Alpes-Côte d'Azur fournira le lien vers le questionnaire en ligne aux prestataires retenus.

Cadre d'intervention

4.1 Obligations réglementaires

Les modalités de gestion administrative des conférences sont celles déterminées par AGEFOS PME et les financeurs.

- Faire pré inscrire en ligne les entreprises sur l'outil mis à disposition par AGEFOS PME.
- Faire signer les participants au démarrage de la conférence.

4.2 Contraintes financières

AGEFOS PME financera la conférence sur la base d'un forfait de **2 000 € HT/prestation**. La prestation comprend la prise en charge de l'ensemble des frais afférents. (Petit déjeuner ou buffet pour chacun des participants, les frais de location de salle et les frais de déplacements de l'intervenant, la communication et la mobilisation d'entreprises, etc....)

4.3 Contraintes administratives

L'inscription à ces conférences par les entreprises se fera uniquement en ligne via l'outil mis à disposition par AGEFOS PME PACA.

L'ensemble du processus de gestion sera annexé à l'engagement qualité signé entre le prestataire retenu et AGEFOS PME PACA.

○ **Règlement par AGEFOS PME PACA**

En plus du mail de confirmation, AGEFOS PME PACA envoie un **Contrat de prestation de service** à l'organisme de formation à renvoyer signé, sur lequel sont indiquées les coordonnées du gestionnaire de dossiers.

L'organisme de formation transmet à AGEFOS PME PACA dans un délai de **3 semaines après la fin de l'action** :

- la **Facture** établie à l'ordre d'AGEFOS PME PACA comprenant les mentions légales faisant référence au numéro de Contrat de prestation de service

- La copie des **Feuilles d'émargement** signées par les participants
- Le **Contrat de prestation de service** signé

Seul un dossier complet et conforme assure l'organisme d'un règlement rapide par les services d'AGEFOS PME PACA.

Procédure de sélection des offres

5.4 Principes généraux

AGEFOS PME s'engage à garder confidentielles les propositions reçues.

AGEFOS PME se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues. Le prestataire non retenu ne peut prétendre à aucune indemnité.

AGEFOS PME se réserve le droit d'attribuer séparément ou partiellement le marché.

AGEFOS PME n'est engagé qu'après notification écrite au prestataire de l'acceptation de la proposition et après acceptation formelle des conditions proposées.

5.5 Etapes et calendrier de la sélection

Période / échéance	Etape
01 septembre 2017	Lancement de l'appel à propositions : Le présent document et ses annexes sont accessibles sur l'espace dédié aux appels d'offres sur le site Internet www.agefos-pme.com L'appel à propositions a par ailleurs été diffusé à un nombre restreint de prestataires en capacité de répondre au marché, identifiés sur la base de critères précis et objectifs]
14 septembre 2017	Date limite de réception des propositions
Le 22 Septembre 2017	Notification de la décision
Fin Septembre 2017	Conventionnement
Dès le 02 octobre 2017	Démarrage de la prestation
31/12/2017	Fin de la prestation

5.6 Critères de sélection

Tout dossier parvenu hors délai, et/ou ne respectant pas le formalisme de réponse, et/ou incomplet (cf modalités de réponse ci-dessous) ne sera pas étudié.

Les propositions déclarées recevables seront examinées au regard des critères suivants

Critères (illustration, à adapter selon le projet)	Notation	Coefficient
Capacité du prestataire à dispenser une conférence de qualité	Sur 5	3
Pertinence de la réponse au regard des attendus	Sur 5	3
Compétences et expérience du ou des intervenants	Sur 5	3
Capacité à mobiliser les entreprises adhérentes à AGEFOS PME (promotion et communication)	Sur 5	3
Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement	Sur 5	3
Méthode de collaboration avec AGEFOS PME (respect des processus administratif d'AGEFOS PME)	Sur 5	2
Egalité professionnelle	Sur 5	2
Coût	Sur 5	1

5.7 Modalités de conventionnement

A l'issue de la désignation des prestataires en charge du projet, une convention sera signée entre le prestataire et AGEFOS PME qui engage celui-ci à respecter :

- Les termes de la présente consultation
- Sa réponse retenue

Ce contrat détaillera par ailleurs les engagements réciproques des deux parties, et notamment les modalités de facturation et de paiement (notamment pièces justificatives à joindre), de suivi / évaluation.

Modalités de réponse

6.1 Dossier de candidature

La proposition technique et financière devra être présentée selon le cadre listé ci dessous. Elle doit nécessairement comprendre :

- Une fiche de présentation du prestataire;
- Les objectifs généraux de la prestation (reformulation de la demande, contexte, etc.)
- Le déroulement de la prestation (méthodologie envisagée, plan de travail, planning, etc.) ;
- Les moyens humains et les références du prestataire ;
- La proposition financière;
- **L'ensemble des pièces justificatives demandées**, BPF 2016 et preuve DATADOCK (si OF), Avis de situation sirene, CV des intervenants, toute pièce utile..)

La proposition devra être adressée sous format électronique par e-mail en un seul fichier à : abossan@agefos-pme.com, en cas d'envoi volumineux (c'est-à-dire >12MO) merci de passer par un outil web d'envoi de fichier volumineux, par exemple <https://wettransfer.com/>

6.2 Présentation de la proposition financière

Le prestataire se conformera au cadre défini ci-dessous lors de la formulation de sa proposition. Le prix de la prestation est à indiquer en Euros hors taxe. Il inclut toutes les charges qui peuvent incomber au prestataire (frais d'ingénierie, frais de l'intervenant, etc...).

Le prix de la prestation est à indiquer en Euros hors taxe en précisant le détail du calcul.

Annexe

Opportunités et défis de la transformation digitale des entreprises - 4h

Contexte et finalité de la Conférence

Après la montée en puissance de la filière numérique depuis les années 2000, c'est désormais le reste de l'économie qui opère progressivement mais sûrement, sa « révolution numérique ». Les TPE et PME de tous les secteurs font face à des défis majeurs à relever : modification de la relation client à travers l'omniprésence d'informations sur Internet et/ou le recours aux réseaux sociaux, développement du e-commerce (achat en ligne, demande de devis...); intégration de nouveaux outils numériques dans l'organisation de l'entreprise (terminaux mobiles, logiciel RH, logiciel de gestion de la relation client...).

Les impacts sont réels pour les TPE et PME et nécessitent *a minima* une adaptation, voire une mutation du cycle de développement des entreprises.

L'objet de cette conférence sera de cerner les caractéristiques de la révolution digitale afin d'en apprécier les opportunités et les défis pour nos entreprises. L'échange autour de ces dimensions permettra d'aborder **la question centrale du processus de la transformation digitale comme réponse aux enjeux et comme levier de la performance dans une économie globalisée**

Destinée aux représentants des entreprises, cette conférence doit permettre de sensibiliser les participants à cette transformation numérique en leur apportant des clés de réflexion pour leur propre entreprise. Au delà de cette première information/sensibilisation, il s'agit aussi de faciliter un changement de regard sur le Numérique/Digital au niveau des pratiques de l'entreprise.

Objectifs Opérationnels

À l'issue de la Conférence les participants doivent être en capacité :

- De définir simplement ce qu'est la transformation digitale,
- De commencer à appréhender les potentiels défis ou opportunités pour son entreprise,
- De changer son regard sur le Numérique, ses outils, ses usages et ses codes,
- D'intégrer sa réflexion dans une stratégie d'entreprise (court, moyen, long terme)
- De connaître l'offre de services AGEFOS PME PACA sur les sujets numériques de l'entreprise.

Public

Représentants des entreprises :

- Direction
- Personnel d'encadrement (responsable projet...)
- Représentant du personnel

Le nombre minimal de participants d'entreprises est de 20 participants par session.

Supports présentés / remis aux participants

Banque d'informations

Proposer un accès à distance à des outils d'informations pertinents sur la transformation digitale.

AGEFOS PME

Remettre la fiche entreprise d'AGEFOS PME sur l'offre de service Numérique.